



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE THUN-SAINT-AMAND

Séance du 13 avril 2023

DEL N° 033/2023

Date de convocation

05 Avril 2023

Date d'affichage

05 Avril 2023

Nombre de conseillers :

En exercice :	15
Présents :	12
Pouvoirs :	1
Votants :	13
Pour :	13
Contre :	0
Abstentions :	0

L'an deux mil vingt-trois le Jeudi 13 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BROQUET, Maire,

Présents :

BROQUET Jean-Noël	GARCIA Christiane	BOURDON Philippe
PINOY Jacques	JOLY Denis	CHABANE Michel
GÉNOS Cathy	VINCKIER Annick	CORREA Emmanuel
BLOIS Olivier	COLLINET Patricia	MARIE Emilie
TAQUET Sabine	BENIT Marie-Agnès	COURTECUISSÉ Charles

Absent excusé ayant donné procuration :

BOURDON Philippe (Pouvoir à JOLY Denis)

Absent excusé :

Absent non excusé :

CHABANE Michel, CORREA Emmanuel

Secrétaire de séance :

BENIT Marie-Agnès

OBJET : RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIÉ A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ DU SERVICE TECHNIQUE

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-2° ;

Vu les crédits inscrits au budget 2023 ;

Considérant qu'en prévision de la période estivale, il est nécessaire de renforcer les services techniques de la commune pour la période du 01 juin 2023 au 30 septembre 2023 ;

Considérant qu'il peut être fait appel à du personnel recruté en qualité d'agent contractuel pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité en application de l'article L.332-23-2° du code précité ;

Et sur proposition de Monsieur le Maire,

Monsieur le Maire,

Informe :

- Que pour faire face aux travaux d'été, il est nécessaire de m'autoriser à renforcer les services techniques, en cas de besoins, par le recours à un agent contractuel pour faire face aux travaux à réaliser pour la période du 01 Juin 2023 au 30 septembre 2023.

Propose :

- De prendre une délibération de principe pour permettre le recrutement d'agents non titulaires contractuels de remplacement dans le cadre de l'article 332-13 du code général de la Fonction Publique.
- De créer un emploi à temps complet dans le grade d'adjoint technique (échelle C1) relevant de la catégorie C pour exercer les fonctions d'adjoint technique polyvalent.

Précise :

- Que les crédits sont inscrits au budget.

Demande :

- Au conseil municipal de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de quatre mois maximums en application de l'article L.332-23-2° du code précité,
- **Autorise** la création d'un emploi à temps complet dans le grade d'adjoint technique (échelle C1) relevant de la catégorie C pour exercer les fonctions d'adjoint technique polyvalent,
- **Charge** Monsieur le Maire de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement,
- **Charge** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à M. Eric DURAND, Président du Centre de Gestion du Nord, Monsieur Jean-Michel MOYNAC, Trésorier Principal de Saint-Amand-les-Eaux après exercice du contrôle de légalité de Monsieur le Sous-Préfet de Valenciennes.

Fait les jours mois et an susdits

Le Maire,



J.N. BROQUET

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Thun-Saint-Amant
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL0332023
Objet :	DEL 033/2023 : RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE DU SERVICE TECHNIQUE
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-13 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.2 - Personnel contractuel
Identifiant unique :	059-215905944-20230413-DEL0332023-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215905944-20230413-DEL0332023-DE-1-1_0.xml	text/xml	993 o
Document principal (Délibération) Nom original : D332023.pdf Nom métier : 99_DE-059-215905944-20230413-DEL0332023-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	138.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 avril 2023 à 14h38min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	18 avril 2023 à 14h39min48s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 avril 2023 à 14h40min01s	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 avril 2023 à 14h40min21s	Reçu par le MI le 2023-04-18

